

Royan, le 17 avril 2024

Au 101^{ème} Congrès de la CNAOC à Royan, entre tradition et modernité, le vignoble AOC passe à la vitesse supérieure pour innover

Accueilli par la Confédération des Vins de Liqueur en AOC, le Congrès national des AOC viticoles (de la CNAOC) se tient en ce moment même à Royan avec pour fil rouge l'innovation.

Alors qu'une large partie du vignoble français connaît des difficultés de production, règlementaires, administratives et de commercialisation, il n'a jamais été aussi important d'innover pour nos AOC.
Retour sur les temps forts du Congrès des AOC.

9h. C'est le temps passé moyen par semaine par les exploitants agricoles à leurs déclarations administratives. Face à ce constat et au « fardeau administratif », l'innovation et en particulier l'Intelligence Artificielle semblent être un levier intéressant, notamment pour les AOC qui ont d'autant plus d'obligations déclaratives et de production, justifiant ainsi un niveau élevé de qualité pour le consommateur.

« *Le congrès 2025 se veut celui de la mutation de nos AOC pour mieux répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Peu d'entre nous sont sensibilisés au sujet alors que l'Intelligence Artificielle est partout autour de nous. Notre Congrès est le bon (seul) moment où nous pouvons appuyer sur pause et prendre un peu de hauteur sur nos métiers.* » souligne Jérôme BAUER, Président de la Confédération des AOC, en ouverture du 101^{eme} Congrès des AOC.

Une table-ronde consacrée à l'Intelligence artificielle pour préparer aujourd'hui les défis de demain

Gilles BRIANCEAU, Directeur d'InnoVin et animateur de la table-ronde, a rappelé que la mécanisation, puis la robotisation, ont permis de soulager en partie les tâches quotidiennes dans les exploitations, mais cela ne suffit plus pour garder un bon niveau de compétitivité et à valoriser le métier, en particulier pour les tâches administratives, que ce soit au sein de l'exploitation ou de l'organisme de défense et de gestion, soit le syndicat viticole en charge de la gestion de l'AOC (ODG).

- « *L'IA est déjà présente au quotidien. Au niveau de l'ODG, c'est un outil qui peut permettre d'optimiser certaines tâches « administratives » ou récurrentes. Par exemple, on pourrait imaginer un outil pour répondre aux questions fréquentes des viticulteurs.* » souligne Karine CAILLEAUX, Directrice de l'ODG de Blaye.
- « *Nous testons des outils intégrant l'IA à la vigne sur la détection des maladies. Les résultats sont encourageants. Néanmoins, l'utilisation de ces outils sur le terrain est complexe. Il faut les apprivoiser, identifier les avantages et inconvénients* » souligne Anne-Charlotte TIQUET, Directrice R&D de la Maison Boinaud pointant également les coûts inhérents à ces technologies.
- Enfin sur le volet commercial, l'IA est un formidable terrain de jeu pour les vignerons, notamment les directions marketing : « *L'IA peut être utilisée pour automatiser des contenus marketing sur les réseaux sociaux ou encore générer des étiquettes, des supports, ...* » explique Damien MALEJACQ, Directeur Marketing des Vignerons de Tutiac.

La CNAOC a également invité une dizaine d'étudiants de la KEDGE Business School de Bordeaux à relever un défi dans le cadre d'un « IA-kathon » afin de montrer toutes les potentialités de l'IA sur le

volet administratif et commercial (calendrier des obligations déclaratives automatisé ou génération d'une étiquette pour une nouvelle cuvée).

En conclusion, le Président des AOC, Jérôme BAUER résume avec un peu d'humour : « *L'IA dans le vignoble, c'est le passage du cheval au tracteur* » avant de souligner que « *nos appellations doivent s'adapter à l'évolution des technologies, que ce soit à la vigne, à la bouteille ou encore dans nos ODG et Fédérations.* »

De son côté, **Philippe GUERIN, Représentant CNAOC pour les Vins de Liqueur en AOC** a rappelé dans son mot d'introduction que « *les vins de liqueur savent combien l'action de la CNAOC est indispensable, au quotidien, pour défendre les intérêts de nos filières. Epaulés par de grandes fédérations, nous souhaitons apporter notre pierre au travers de nos spécificités. Dans un contexte règlementaire mouvant, le combat syndical, au niveau national et européen, est devenu la pierre angulaire pour permettre la durabilité de nos appellations et maintenir l'identité culturelle de nos AOC. C'est par l'apport de chacune de nos fédérations que nous relèverons les défis de demain au travers de nos particularismes, soyons « singulièrement pluriels ».* »

A propos de la CNAOC

La Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées (CNAOC) regroupe à travers 17 Fédérations régionales, soit l'ensemble des syndicats viticoles d'appellation de France (366). Elle représente tous les vigneron produisant des vins d'appellations d'origine (AOC), quel que soit leur statut, auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. Elle est active sur les sujets d'intérêts collectifs de la filière, sur le champ de la défense du statut de l'exploitant viticole et celui de la défense des intérêts communs liés à l'appellation d'origine contrôlée.

A propos de la Confédération nationale des Producteurs de Vins de Liqueur à AOC (CNVLAOC)

La Confédération Nationale des Producteurs de Vins de Liqueur à AOC regroupe les AOC Pineau des Charentes, Macvin du Jura, et Floc de Gascogne. Elle a pour mission la défense de leurs intérêts, que ce soit au niveau régional, national et européen. Elle veille aux évolutions législatives et règlementaires pouvant avoir un impact positif ou négatif sur ses membres. Elle participe activement aux travaux de la CNAOC pour faire valoir les spécificités des Vins de Liqueur AOC.

Contact presse

CNAOC – Charlotte Barotin : c.barotin@cnaoc.org - 06 74 61 78 75

CNVLAOC – Cyril Michaud : cmichaud@pineau.fr - 06 46 86 29 50